

## Revue Enseigner l'EPS n°279- Article1-Grün- Documents complémentaires

### Jean Zoro : Retour sur une expérimentation pédagogique

L'objet de cet article est de présenter une expérimentation proposée par Jean Zoro<sup>1</sup>, intitulée « Parcours sports collectifs », publiée dans la *Revue Education Physique et Sport* n° 57, novembre 1961, page 21-27. Cette description et son analyse nous permettront de revenir sur son militantisme pédagogique, afin de souligner à cette occasion le rôle de nombreux acteurs essentiels de l'EPS : non pas uniquement ceux qui la théorisent (même si Jean Zoro était aussi de ceux-là), mais ceux qui la mettent en œuvre sur le terrain en donnant aux élèves l'occasion de progresser<sup>2</sup>. Il s'agit aussi de donner un exemple d'une expérimentation qui dépasse le cadre de celles classiquement décrites dans la littérature professionnelle et scientifique, telles que les lendits scolaires, l'expérience de Vanves, l'organisation de l'EPS du lycée Corbeil-Essonnes, la République des Sports<sup>3</sup>...

En quoi consiste cette expérimentation ?

Jan Zoro et ses collègues enseignants d'éducation physique du Lycée de Bois-Colombes proposent « une épreuve de vulgarisation et de contrôle » qui associe quatre sports collectifs différents dans le même protocole : basket-ball, handball, volley-ball et football. Les élèves effectuent chacun leur tour un parcours chronométré lors duquel ils doivent réaliser des gestes techniques inhérents à ces différents sports : réception ou blocage de balle, tir, passe, dribble... Lorsque les élèves échouent dans une tentative (tir ou passe par exemple), ils doivent accomplir une action supplémentaire destinée à les retarder. En effet, dans la perspective de « noter objectivement les élèves », un barème inspiré de la table Letessier est mis en place.

---

<sup>1</sup> Jean Zoro, ancien président de l'AEEPS (1972-1984) récemment disparu en 2018, auquel de nombreux hommages ont été rendus (voir les revues Enseigner l'EPS n° 175 et 176, 2018).

<sup>2</sup> Nicolas Mascret. *N'oublions pas les bons profs*. Editions Anne Carrière, 2012.

<sup>3</sup> Pierre-Alban Lebecq. Philippe Tissié et les lendits scolaires, in Jean Saint-Martin et al. *L'œuvre du Dr Philippe Tissié : une croisade sociale en faveur de l'éducation physique : (1888-1914)*. Presses universitaires de Bordeaux, 2012 ; Sébastien Laffage-Cosnier. *L'élève accompli : les innovations scolaires menées à Vanves par le Dr Max Fourestier (1950-1973)*. Thèse de doctorat, Université de Besançon, 2013 ; Equipe des professeurs d'EPS. L'éducation physique au lycée de Corbeil-Essonnes. *Revue EP et S* n° 5, 1965 ; Christian Vivier et Jean-François Loudcher. Jacques de Rette et les Républiques des sports : une expérimentation de la citoyenneté en EPS (1964-1973). *STAPS* n° 73, 2006, p. 71-92.

Barème SPORTS COLLECTIFS /40				
Garçons		NOTE	Filles	
2-3-4	5-6		2-3-4 3 sp.	5-6 4 sp.
38	41	40	34	46
39	42	39	35	47
40	43	38	36	48
41	44	37	37	49
42	45	36	38	50
43	46	35	39	51
44	48	34	40	52
45	49	33	41	54
46	50	32	42	56
47	51	31	43	58
48	52	30	44	1
49	53	29	45	1.02
50	54	28	46	1.04
51	55	27	47	1.06
52	56	26	48	1.08
53	58	25	49	1.10
54	1	24	50	1.12
55	1.02	23	52	1.14
56	1.04	22	54	1.16
58	1.06	21	56	1.18
1	1.08	20	58	1.20
1.02	1.10	19	1	1.22
1.04	1.12	18	1.02	1.24
1.06	1.14	17	1.04	1.26
1.08	1.16	16	1.06	1.28
1.10	1.18	15	1.08	1.30
1.12	1.20	14	1.10	1.32
1.14	1.25	13	1.12	1.34
1.16	1.30	12	1.14	1.36
1.18	1.35	11	1.16	1.38
1.20	1.40	10	1.18	1.40
1.25	1.45	9	1.20	1.45
1.30	1.50	8	1.22	1.50
1.35	1.55	7	1.24	1.55
1.40	2	6	1.26	2
1.45	2.05	5	1.28	2.05
1.50	2.10	4	1.30	2.10
1.55	2.15	3	1.35	2.15
2	2.20	2	1.40	2.20
2.05	2.25	1	1.45	2.25
2.10	2.30	0	1.50	2.30
et +	et +	0	et +	et +

En quoi cette épreuve mise en place par Jean Zoro et ses collègues constitue-t-elle une expérimentation ?

Une expérimentation renvoie au dépassement de la norme et des codes en vigueur et remet en cause les normes établies<sup>4</sup>. Ici, on peut percevoir chez Jean Zoro et ses collègues du lycée de Bois-Colombes la volonté de dépasser l'évaluation de gestes techniques qui se cantonnent à un seul sport, en l'occurrence à un seul sport collectif. Or, en 1961, l'évaluation en éducation physique concerne systématiquement une seule pratique. Sans que cela soit écrit explicitement, il y a sans doute ici la volonté de mettre en exergue des similarités, voire des transversalités dans les quatre sports collectifs évalués. On peut imaginer que les auteurs de ce parcours de sports collectifs ont postulé que les déplacements, les tirs, les frappes, les conduites de balle... renvoient à des postures et des habiletés qui sont voisines, peut-être même transférables<sup>5</sup>. Les élèves se sont évidemment exercés au préalable à ces différents sports collectifs et s'ils peuvent au départ être surpris par la nature du protocole qui leur est imposé, ils ne peuvent méconnaître les gestuelles et techniques à réaliser.

<sup>4</sup> Tony Froissart et Sébastien Courtois. Expérimentations pédagogiques, transformations de l'EPS et du sport scolaire, in Julien Sorez et Jean Saint-Martin (dir.). *Réussir l'écrit 1*. Atlande, 2017, p. 88.

<sup>5</sup> Une étude attentive des archives personnelles de Jean Zoro nous permettrait peut-être d'en savoir davantage sur les conditions d'émergence de ce parcours et sur ses sous-basements empiriques et théoriques.

Ils se situent dans une phase de découverte, qui est l'une des trois intentions qui relèvent de l'expérimentation<sup>6</sup>. Que découvrent ces élèves évalués en parcours de sports collectifs ? Tout d'abord, la nécessité d'enchaîner avec rapidité des gestes ou techniques non pas spécifiques à un seul sport collectif, mais à quatre sports collectifs différents. A notre connaissance, c'est l'une des premières fois (voire la première fois) qu'une telle procédure est mise en place en France en milieu scolaire. De surcroît, même s'il exige en majorité des habiletés fermées, le parcours requiert également des capacités d'adaptation qui relèvent des habiletés ouvertes : passer ou réceptionner un ballon, ajuster ses déplacements pour attraper une balle mouvante... Les élèves éprouvent également la pression temporelle, puisque l'épreuve est chronométrée : ils doivent trouver le compromis entre la vitesse optimale et la précision nécessaire pour ne pas se retrouver pénalisés par des pertes de temps. Pour ce faire, la concentration et l'attention semblent des pré-requis complémentaires aux habiletés techniques. Enfin, les élèves, au moins certains d'entre eux, vivent des rôles sociaux : réceptionneur, passeur, approvisionnement... D'autres tiennent des fiches d'observation par deux : l'un « chronomètre, contrôle, indique les temps à haute voix, l'autre observe et pointe sur une fiche ». Cela implique qu'avant que soit relatée l'expérience de Corbeil-Essonne, d'autres enseignants diffusent des savoirs qui ne sont pas uniquement liés aux apprentissages techniques, mais qui, en proposant une certaine forme de dévolution aux élèves, leur permettent d'éprouver en actes une certaine forme de citoyenneté scolaire et sociale.

La phase de test, qui consiste à effectuer des essais de dispositifs afin de corroborer leur adéquation aux attendus des enseignants, est celle qui est décrite de la façon la plus détaillée dans l'article proposé par Jean Zoro. Au moment où il paraît, cette phase dure depuis deux années déjà et s'est appliquée à un nombre significatif d'élèves, puisqu'elle concerne toutes les filles et tous les garçons des classes de la sixième à la terminale. On ne peut s'empêcher de songer à l'établissement des barèmes du Code de la Force par Georges Hébert<sup>7</sup> ou évidemment, à ceux de la table Letessier<sup>8</sup>, qui à plusieurs décennies d'intervalle, émanent de milliers de mesures préalables. Jean Zoro et ses collègues s'inspirent donc de la table Letessier, qui depuis son adoption en 1959 pour noter les épreuves d'EPS du baccalauréat, présente l'avantage de la précision et de l'infailibilité<sup>9</sup>. L'idée est bien de réussir à « *noter objectivement les élèves*<sup>10</sup> », en particulier grâce à un « *règlement strict pour éviter les interprétations différentes de chaque professeur*<sup>11</sup> », en l'occurrence un barème qui ressemble point par point à ceux mis au point par Jean Letessier.

---

<sup>6</sup> Tony Froissart et Sébastien Courtois, 2017, *op. Cit.* p. 89. Selon ces auteurs, mener une expérimentation relève de trois intentions qui sont tester, découvrir, généraliser.

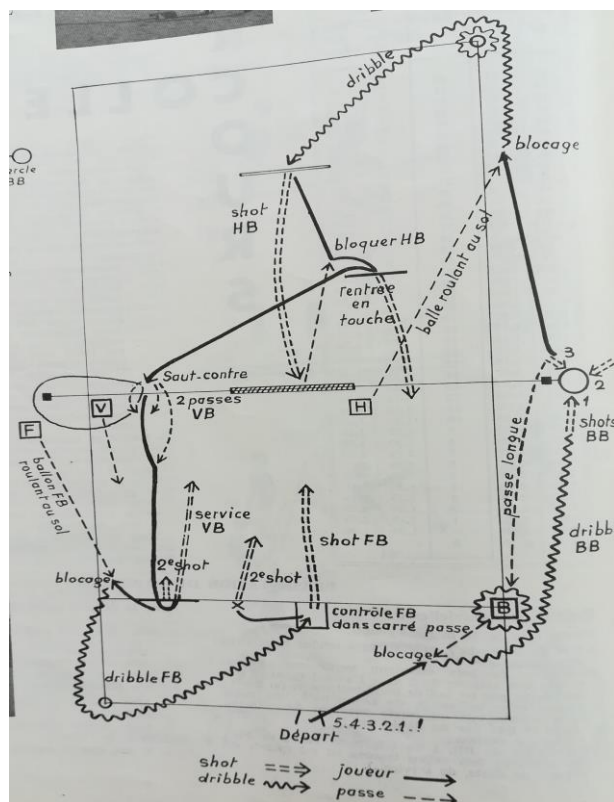
<sup>7</sup> Georges Hébert. Le Code de la Force, 1911.

<sup>8</sup> La table Letessier est en elle-même une expérimentation pédagogique de grande envergure. Consulter à ce sujet Yohann Fortune, Jean Saint-Martin. La table Letessier au service de l'intégration progressive du sport dans l'éducation physique scolaire (1952-1959). Le Télémaque n°34, 2008. p. 87-100.

<sup>9</sup> Laurent Grün. Méthodes, fonctions et enjeux de l'évaluation en éducation physique de 1880 à nos jours, in C. Ottogalli-Mazzacavallo et P. Liotard (sous la direction de), *L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies 1881-2011*, AFRAPS, 2012. p. 169-181.

<sup>10</sup> Jean Zoro. Parcours sports collectifs, *Revue Education Physique et Sport* n° 57, 1961, page 21.

<sup>11</sup> *Ibid.*



Le règlement du parcours, ainsi que le barème qui lui est associé, s'inscrivent dans l'air du temps de ces années 1960 qui voient s'amorcer puis se concrétiser la sportivisation de l'éducation physique scolaire. Tout indique que cette phase de test va se poursuivre<sup>12</sup>, car les enseignants d'éducation physique du lycée de Bois Colombes indiquent avoir prévu des possibilités d'adaptation, qui n'ont pas encore été mises en œuvre au moment de la parution de l'article : supprimer la partie football pour les filles, aménager des distances de tir en fonction de l'âge et du sexe des élèves, voire de leur degré d'entraînement, ou encore rapprocher la distance de la cible au fur et à mesure des échecs avérés des élèves. De même, la possibilité d'introduire le rugby à travers plusieurs gestes techniques est à l'étude. Comme on le voit, des possibilités de différenciation pédagogique sont envisagées sous plusieurs aspects, ainsi que les potentialités de régulation de la part des enseignants. Dans un autre ordre d'idée, les enseignants émettent le souhait de procéder à une prise de temps sur deux parcours pour chaque élève, afin d'établir une moyenne et de privilégier la régularité dans l'établissement des performances. Cette intention, qui semble renvoyer à la volonté de mettre en valeur le travail de l'élève davantage que la sanction des dons ou le hasard, laisse supposer que les élèves se sont au préalable perfectionnés dans les différents sports collectifs de manière suffisamment approfondie. Les enseignants se laissent également la possibilité de décomposer le parcours par sport collectif, en chronométrant chaque portion affectée à un sport particulier, afin de mettre en évidence points forts et points faibles de chaque élève, ce qui pourrait lui permettre d'effectuer un retour réflexif individualisé sur sa performance. De surcroît, les observations fournissent des indicateurs précis : au-delà des « *qualités physiques* », du « *style* », du « *tempérament* »<sup>13</sup>, les enseignants d'EP peuvent également s'attacher à prélever des observables

<sup>12</sup> A nouveau, une étude des archives privées de Jean Zoro pourrait nous en apprendre davantage sur cette phase.

<sup>13</sup> Jean Zoro. Parcours sports collectifs, *Revue Education Physique et Sport* n° 57, 1961, page 27.

relatifs à la « persévérance », à « l'émotivité <sup>14</sup> ». On le pressent, cette terminologie des années 1960 recouvre peu ou prou les mêmes significations que celle qui émergera avec le contrôle en cours de formation (CCF) en EPS au baccalauréat de 1983, sous les intitulés « performance, évaluation motrice complémentaire, connaissances et participation-progrès <sup>15</sup> ».

MATCH \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ **FICHE D'OBSERVATION** Nom de l'observateur : \_\_\_\_\_  
(à adapter s'il s'agit de rugby - à modifier pour le volley)

1 <sup>er</sup> mi-temps			2 <sup>e</sup> mi-temps		
SHOOTS (1)	4	But ⑤	SHOOTS		But
GAINS de balle	Inter- ceptions (2)		GAINS de balle	Inter- ceptions (2)	
	Autres (3)			Autres	
PERTES de balle	Mauvaises passes		PERTES de balle	Mauvaises passes	
	Mauvais contrôles			Mauvais contrôles	
	Autres (4)			Autres	
FAUTES			FAUTES		

(1) Exemple : shoot raté de l'aile gauche, du joueur 4, shoot réussi du centre par le joueur 5.  
(2) Joueurs, par leur numéro.  
(3) Par exemple, au basket, en « récupération » sous le panier.  
(4) S'il y a lieu.

MATCH } gagné par \_\_\_\_\_  
perdu par \_\_\_\_\_

Quant à la troisième étape de l'innovation<sup>16</sup>, elle consiste en une généralisation de l'expérimentation, donc en une innovation. On en sait peu sur cette phase. Est-ce que d'autres collègues, lecteurs de la Revue EP et S, se sont inspirés de cet article et ont reproduit ou réaménagé ce parcours de sports collectifs accompagné de son barème<sup>17</sup> ? Par contre, ainsi que nous l'avons déjà évoqué, des années 1983 aux années 1990, de nombreuses propositions se sont inspirées, consciemment ou non, de cet article de Jean Zoro. Elles avaient pour objectif l'évaluation des habiletés motrices dans le cadre du CCF au baccalauréat. Certes, elles ne portaient que sur une seule activité physique et sportive et non sur un ensemble d'habiletés relatives à plusieurs sports collectifs différents, mais les procédures et principes d'évaluation proposés par la *Revue EP et S* n° 57 (1961) demeuraient très semblables<sup>18</sup>.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Arrêté du 17 juin 1983.

<sup>16</sup> Tony Froissart et Sébastien Courtois, 2017, *op. Cit.* p. 89.

<sup>17</sup> Si des collègues (sans doute retraités à l'heure actuelle) se souviennent de telles expérimentations, nous les invitons à envoyer leur témoignage à Enseigner l'EPS ou directement à l'auteur.

<sup>18</sup> Citons par exemple l'ouvrage de l'AEEPS « Sport co en milieu scolaire. Des stages amicale au nouveau bac » (1984), un dossier de 20 pages dans le *Revue EP et S* n° 189, 1984, intitulé « Evaluation », ou encore l'ouvrage publié par le SNEP en 1985 « L'évaluation en EPS ».

## Conclusion

Le parcours de sports collectifs proposé dans la *Revue EP et S* n° 57 (1961) est une réelle expérimentation pédagogique, dans la mesure où les enseignants du Lycée de Bois-Colombes l'ont testé avec un nombre élevé d'élèves d'âge et de sexe différents. De surcroît, ils ont permis aux élèves, en le découvrant au fur et à mesure, d'exploiter et de perfectionner de nombreuses qualités<sup>19</sup>, y compris d'ordre méthodologique ou social. En associant quatre sports collectifs dans un même parcours, Jean Zoro et ses collègues dépassent les normes en vigueur à leur époque. En effet, la table Letessier était établie en distinguant bien chaque discipline sportive, même si elle définit entre elle des correspondances qui résolvent des problèmes verticaux (donner à chaque ligne d'équivalence d'une épreuve une cote en fonction de l'âge de l'élève) et horizontaux (celui d'une équivalence entre chaque épreuve distincte)<sup>20</sup>. On pourrait également qualifier cette proposition de démonstration de militantisme pédagogique, dans la mesure où elle ambitionne de s'adresser à tous les élèves, quel que soit leur sexe, leur âge, leur niveau. Jean Zoro ne considère pas ce parcours comme totalement achevé, dans la mesure où il envisage plusieurs évolutions. Au-delà des révisions du barème, ainsi que des différenciations que nous avons déjà évoquées, les enseignants d'EP prévoient des orientations qui renvoient à une dimension collective, qui leur semblent davantage en phase avec l'essence des sports collectifs : « *On pourrait peut-être trouver une épreuve à 3, 4, 5 ou 6 élèves faisant appel à l'esprit d'équipe comparable aux (...) relais en athlétisme. Nous pensons qu'il y a là toute une recherche à faire* »<sup>21</sup>. Ces propos, dont nous ne savons pas s'ils ont été suivis d'effets au lycée de Bois-Colombes, prouvent que les enseignants d'éducation physique, en passe de devenir sportive, pouvaient délivrer des enseignements et diffuser des savoirs tout à fait modernes dans les années 1960. De plus, de simples faits comme celui d'associer les filles à la pratique du football en 1961, semblent d'une étonnante modernité<sup>22</sup>. Nous souhaitons à cette occasion inviter les étudiants STAPS à regarder et décrypter les pratiques professionnelles d'antan au prisme non pas des textes officiels actuels (Bulletin Officiel Spécial n°11 du 26 novembre 2015 pour les programmes de collège 2015, Bulletin Officiel Spécial n°17 du 23 avril 2015 pour le socle commun de connaissances, de compétence et de culture), mais des textes de leur époque (en l'occurrence les IO de 1959 ou le décret du 28 août 1959 qui rend l'éducation physique obligatoire au baccalauréat) ainsi que des mentalités et représentations en vigueur à une époque (notamment celles relatives au fait sportif)<sup>23</sup>. L'éducation physique des années 1960, en tout cas celle qui est enseignée par certains acteurs comme Jean Zoro, n'est pas de qualité inférieure à celle enseignée par les bons enseignants des années 2018. La comparaison au révélateur des connaissances et des textes actuels n'aurait pas de sens. Dans un cas comme dans l'autre, l'éducation physique et sportive peut se révéler d'une modernité avérée. Jean Zoro fournit à nos yeux le témoignage d'une effervescence pédagogique toujours de mise, qui nous semble caractériser l'éducation physique et sportive actuelle. Ce sont bien les femmes et les hommes qui à chaque époque, en expérimentant et en permettant quotidiennement aux élèves de découvrir et de s'améliorer, perfectionnent l'enseignement

---

<sup>19</sup> Les termes de « compétences » ou de ressources » ne sont pas usités en 1961.

<sup>20</sup> Bernard Maccario. *Théorie et pratique de l'évaluation dans la théorie des APS*. Vigot, 1982.

<sup>21</sup> Jean Zoro. Parcours sports collectifs, *Revue Education Physique et Sport* n° 57, 1961, page 27.

<sup>22</sup> Rappelons que les Instructions Officielles de 1967, six années après cet article, ne prévoient la pratique du football et du rugby que pour les garçons.

<sup>23</sup> Michael Attali, Jean Saint-Martin. L'évaluation en EPS : entre légitimité disciplinaire et défis culturels (1959-2009). *Les Sciences de l'éducation-Pour l'ère nouvelle* n° 43, 2010, p. 55-81.

l'éducation physique et sportive. Elles et eux aussi, tous comme les théoriciens<sup>24</sup> (de Georges Hébert à Robert Mérand, d'Irène Popart à Jacqueline Marsenach, de Thierry Tribalat à Carole Sève...) et même parfois davantage, sont les actrices et acteurs qui font progresser l'EPS. Jean Zoro était de ceux-là.

---

<sup>24</sup> Nous ne réduisons pas les théoriciens à la seule dimension de la conception et de la théorisation de la pratique. Tout comme Jean Zoro, ceux que nous citons ont aussi expérimenté en acte sur le terrain.